

Cap-Saint-Ignace

POLITIQUE CULTURELLE MUNICIPALE

2014



Pour une prise en charge collective de la vie culturelle

Cap-Saint-Ignace



Table des matières

Qu'est-ce qu'une politique culturelle et sa portée?	p. 2
Présentation	p. 3
Mot de la mairesse	p. 4
Profil culturel de Cap-Saint-Ignace	p. 5
Sites d'intérêt patrimonial	p. 6
Activités artisanales et artistiques	p. 8
Activités de formation et service de bibliothèque	p. 9
Événements	p. 10
Initiatives de groupes locaux	p. 11
Sites et équipements pour activités culturelles	p. 12
Sites déjà existants	p. 12
Équipements utilisables	p. 12
Documentation sur l'histoire et le patrimoine de Cap-Saint-Ignace	p. 14
Principes directeurs	p. 15
Besoins reliés au développement d'activités culturelles	p. 15
Propositions d'objectifs et d'actions	p. 16
Premier objectif	p. 17
Deuxième objectif	p. 19
Troisième objectif	p. 22
Quatrième objectif	p. 24
Application de la troisième mise à jour de la politique culturelle	



Qu'est-ce qu'une politique culturelle et sa portée ?



Hélène De La Durantaye, danse



*Ginette Jacob et Réal Fontaine,
Artistes-peintres*

Une politique culturelle est un geste politique et public de reconnaissance de l'importance de la culture dans le développement d'une collectivité; elle constitue le pivot de la stratégie d'action de la municipalité en ce qui a trait au développement de la culture en vue d'assurer une plus grande intégration et une meilleure planification des activités dans une perspective d'amélioration de la qualité de vie.

La politique culturelle définit les grandes orientations qu'entend suivre la municipalité en regard du développement de la culture sur son territoire. Ces orientations baliseront sa mission culturelle.

Elle précise également les objectifs que souhaite se donner la municipalité pour concrétiser chacune des grandes orientations qu'elle aura adoptées. Ces objectifs donnent des directions précises quant aux actions à entreprendre.

La politique culturelle sert à intégrer la culture à l'ensemble des préoccupations de la municipalité, en favorisant la définition de priorités, d'abord à l'intérieur des secteurs culturels, mais également au regard d'autres secteurs d'intervention pour lesquels on sollicite l'aide et les ressources de la municipalité.

Tout en définissant mieux l'identité culturelle de la municipalité, elle fournit une vision à long terme et permet de mieux planifier les services offerts par la municipalité dans les multiples secteurs d'intervention de la culture.



Alain Franck
Agent culturel de 1998 à 2014
MRC de Montmagny

Présentation



Pain de sucre

Lors d'une assemblée tenue le lundi 3 décembre 2001, le Conseil municipal a résolu de confier au Comité culture et patrimoine de Tourisme Cap-Saint-Ignace la rédaction d'un projet de politique culturelle visant à rendre la culture plus accessible à la communauté locale et aux visiteurs. Il a nommé à cet effet un groupe de travail formé des personnes suivantes : Aline Bernier Jean, Anita Caron, Hélène de la Durantaye, Christine Guérin du Comité culture et patrimoine de Tourisme Cap-Saint-Ignace, Alain Franck, agent de développement culturel à la MRC de Montmagny, Nicole Ménard, coordonnatrice de Tourisme Cap-Saint-Ignace et Pierre Fortin, conseiller municipal.

Le groupe de travail a débuté ses travaux en janvier 2002. Il a procédé à l'inventaire des ressources et des besoins, puis il a identifié les principes directeurs pouvant fonder cette politique, pour enfin formuler des objectifs à retenir et des actions à prévoir. C'est à partir du concept de la culture comme « mémoire » et « projet » qu'il poursuit sa démarche d'exploration et de réflexion. Les héritages culturels d'une communauté regroupent en effet les produits de la culture anthropologique et de la culture interprétée. Les membres d'une société « doivent avoir accès à leur patrimoine de manière à comprendre d'où ils viennent, ce qui a nourri leurs ancêtres et ce qui les façonne. » Ils doivent également favoriser « le dynamisme de la production culturelle et le partage de cette production. » (La politique culturelle de la MRC Brome-Missisquoi, édition 2001, p.1).

Une consultation publique a regroupé, le 8 mai 2002, une soixantaine de personnes qui ont exprimé leur avis à partir d'un document présentant l'inventaire des ressources, l'identification des besoins, la formulation des principes directeurs et les propositions d'objectifs et d'actions. D'autres consultations ont eu lieu par la suite, entre autres, avec l'équipe responsable des services de la bibliothèque municipale, avec le Coordonnateur du Service des loisirs, avec le conseil d'établissement de l'école Monseigneur-Sirois et avec Alain Brebion, spécialiste en éducation cinématographique.

Le projet présenté en novembre 2002 par le groupe de travail a été adopté par le Conseil municipal le 3 mars 2003. Celui-ci a confié la mise en œuvre du projet au Comité culture et patrimoine de Tourisme Cap-Saint-Ignace lors d'une réunion tenue le 7 juillet 2003.

Le Comité culture et patrimoine est mandataire de l'application de la politique culturelle et des actions qui en découlent. Il a donc pris l'initiative de mettre à jour la politique culturelle afin de poursuivre les activités et d'atteindre les objectifs qu'il s'est fixés. Aujourd'hui, en janvier 2014, le Comité culture et patrimoine fait de nouveau une mise à jour pour trois ans de la politique culturelle à la demande du Conseil municipal de Cap-Saint-Ignace.

Mot de la mairesse



Jocelyne Caron

C'est dans l'esprit de préservation de l'héritage de nos ancêtres que nous vous présentons aujourd'hui le renouvellement de la politique culturelle de Cap-Saint-Ignace.

La politique culturelle met en évidence et assure une meilleure cohésion de nos traditions, de nos valeurs et de notre histoire. Notre politique culturelle s'inspire du passé exceptionnel de notre municipalité et se traduit à travers le dynamisme actuel de notre communauté.

La culture poursuivra sa lancée pour s'établir en un élément majeur du développement de Cap-Saint-Ignace. La valorisation de celle-ci fera de notre environnement un des plus passionnants.

Il y a un adage qui dit : « Pour savoir où l'on va, il faut savoir d'où l'on vient »... Alors, la continuité de la politique culturelle permettra assurément à nos générations futures de connaître leurs origines; et nous les rappeler à nous aussi par le fait même. L'histoire racontée de nos familles fondatrices dans les livres de la municipalité, la revitalisation du vieux-quai et du sentier pédestre du Petit-Cap, où la première église du village fut construite, ne sont que quelques exemples des résultats probants de notre politique culturelle. Depuis 2012, le Comité culture et patrimoine développe un Centre de documentation et archives dont nous sommes fiers et que je vous invite à consulter.

Nous remercions très sincèrement tous ceux et celles qui se sont impliqués de près ou de loin et s'impliquent encore aujourd'hui dans la poursuite de cette politique culturelle capignacienne.



Jocelyne Caron
Mairesse de Cap-Saint-Ignace

Profil culturel de Cap-Saint-Ignace



Située à 90 kilomètres à l'est de Québec, sur la rive sud du fleuve Saint-Laurent, la municipalité de Cap-Saint-Ignace compte 3 129 habitants en 2014. La superficie de son territoire est de 227.76 km². Les activités agricoles et forestières y sont encore très importantes. On retrouve également des industries de fabrication et de transformation et bien d'autres encore.

La municipalité étant établie sur le site de cinq seigneuries (Seigneurie Gamache, Seigneurie Vincelotte, Fief St-Joseph ou Pointe-aux-foins, Seigneurie Gagné ou Lafresnaye et La Seigneurie Sainte-Claire), concédées à compter de 1672 par Talon et Frontenac, elle comporte de nombreux vestiges rappelant des moments significatifs de son histoire.





Manoir Gamache



Plaque Gautreau



Maison Guimont

Sites d'intérêt patrimonial

Parmi ces sites on trouve les lieux suivants :

- Le Petit-Cap, site du premier lieu d'habitation et de colonisation de Cap-Saint-Ignace.
- Le moulin Vincelotte (641, des Pionniers Est), moulin à vent érigé en 1690 par Charles-Joseph Amiot pour assurer la mouture des grains apportés par les censitaires de la seigneurie Vincelotte. (Bâtiment classé)
- Le moulin Ouellet (800, chemin Vincelotte), moulin à eau construit entre 1823 et 1825 sur le site de la même seigneurie.
- L'ancien quai Méthot (sur le site du 555, des Pionniers Ouest), lieu important de construction navale au cours des années 1860-1881.
- Le manoir Gamache (120, rue du Manoir Ouest), construit en 1744 pour servir de presbytère-église. (Bâtiment classé)
- L'ancien manoir Chenet-Beaubien (118, rue du Manoir Est)
- Les bâtiments des anciennes écoles de rang (chemin du Vieux-Quai, chemin des Pionniers Ouest, chemin Bellevue Est et Ouest, rang du Coteau et des Érables Est).
- La maison où est née Émile Vézina (36, rue Jacob) artiste-peintre et poète.
- La maison Fortin et son atelier d'ébénisterie (40, rue Jacob). Ces bâtiments ont abrité trois générations d'artisans-menuisiers. La maison a aussi été le siège social de la première caisse populaire de Cap-Saint-Ignace, dont Joseph-Arthur Fortin a été gérant fondateur en 1934.
- Des sites où se trouvent des plaques commémoratives des familles, Bernier, Guimont, Lemieux, Gaudreau, Richard et Thibault.
- La maison Guimont (291, chemin de la Rivière). (Bâtiment classé)
- Christ en croix sous édicule, calvaires et croix de chemin.
- Un site institutionnel depuis 2007



Église et Sacré-Coeur

Il faut aussi mentionner le secteur institutionnel :

- L'église construite en 1891 sur le site d'un premier bâtiment ouvert au culte en 1773, agrandi en 1824 et de nouveau en 1854. Elle fut démolie par manque d'espace et remplacée en 1880, détruite par le feu en 1890 et reconstruite en 1891.
- Le presbytère et sa grange étable (bâtiments érigés en 1921).
- Le cimetière aménagé en 1880.
- La salle municipale construite en 1931 sur le site d'un bâtiment qui a servi de presbytère de 1840 à 1921 et de salle paroissiale de 1921 à 1931.
- Ancien couvent construit en 1909 maintenant aménagé en appartements locatifs pour les personnes âgées autonomes, aujourd'hui appelé : La Résidence Marcelle-Mallet

Il faut rappeler encore la centaine de bâtiments (résidences privées et dépendances) recensés par la Chambre de commerce de Cap-saint-Ignace en 1993 (Gilles Langlois, inventaire de bâtiments patrimoniaux de Cap-saint-Ignace, 111 pages). Une quarantaine ont donné lieu à la publication de deux brochures à l'intention des personnes désireuses de connaître les caractéristiques architecturales de ces bâtiments (Circuits patrimoniaux dans l'ancien Fabourg de Cap-Saint-Ignace, 1998; Circuits patrimoniaux dans les anciennes seigneuries Vincelotte, Lafresnaye et Pointe-au-Foins, 2000). Il faut mentionner les 130 recensées dans l'ouvrage Patrimoine et Histoire de chez-nous, La Plume d'Oie Édition-concept, 2002, pages 498 à 590 : « Nos maisons ancestrales et leurs secrets ». Nous déplorons la perte de quelques bâtiments patrimoniaux par incendie.

Activités artisanales et artistiques



Tissage-Fermières Cap-Saint-Ignace



Fabrication de nichoirs

Les métiers traditionnels ont toujours été à l'honneur à Cap-Saint-Ignace. Des menuisiers, des forgerons, des charrons, des ébénistes, des maçons et des ferblantiers ont apporté leur expertise à la construction et à l'aménagement de l'habitat. Des noms comme ceux de Joseph-Arthur et Alphonse Fortin (ébénistes), Léo Corriveau (forgeron), Charles Ouellette (artisan menuisier) et J.-Octave Richard (charron) demeurent dans la mémoire collective. D'autres artisans continuent aujourd'hui à s'illustrer dans l'un ou l'autre de ces métiers.

Des formes d'activités artisanales telles la courtépointe, la sculpture et le tissage sont aussi pratiquées par des membres de la communauté locale. Cap-Saint-Ignace compte enfin des artistes peintres, des musiciens et des musiciennes, ainsi que des photographes : Georges De Roy et Gilles Gagné. Un musicien, Léo-Pol Morin, né à Cap-Saint-Ignace, s'est taillé une réputation internationale. Les travaux de reliure de Jacques Revelin, décédé à l'automne 2001, ont aussi obtenu une reconnaissance qui dépasse largement le Québec. Émile Vézina, né à Cap-Saint-Ignace en 1876, s'est également fait connaître mondialement comme artiste-peintre et comme poète. Rappelons que Napoléon Guimond, né à Cap-Saint-Ignace en 1878, est également reconnu nationalement comme miniaturiste. À ce jour, nous pouvons toujours admirer les miniatures de maisons et cabanes à sucre de Jean-Gilles Gagnon.

La Chorale Joli-Cap, créée en 1970, a exercé une contribution importante dans la vie culturelle de la communauté. Elle regroupait des personnes qui ont mis en commun leur goût de chanter, leur joie de vivre et leur talent. En juin 2000, l'Ensemble vocal Joli-Cap a présenté un spectacle à grand déploiement où on pouvait entendre des airs d'opéra aussi bien que des chants folkloriques et contemporains. Des spectacles annuels et des présentations dans le cadre de divers événements permettent d'apprécier la qualité de leurs prestations. L'Ensemble vocal Joli-Cap a présenté son dernier concert le 18 juin 2005. Le 9 janvier 2009 l'Ensemble vocal Joli-Cap retire son nom du registre des entreprises.

De plus, en 1966, la Garde paroissiale de Cap-Saint-Ignace s'est dotée d'un corps de musique qui dispose d'une instrumentation diversifiée apportant une collaboration particulière à diverses festivités.

Activités de formation et service de bibliothèque

Le Service des loisirs offre annuellement des cours dans différents domaines (peinture, danse, musique, informatique, langues étrangères) ; ces activités ont lieu dans la mesure où la clientèle est suffisante et où l'on dispose des infrastructures requises. La mission du Service des loisirs est d'offrir aux citoyens de Cap-Saint-Ignace un lieu favorable à la santé et au bien-être de tous par l'offre d'activités stimulantes et adaptées.

La bibliothèque municipale créée en 1961 et reliée, depuis 1981, au Centre régional de service aux bibliothèques publiques (CRS-BP), assure le prêt de volumes et divers services de consultation. Elle est informatisée depuis 1998. On lui a donné le nom de Léo-Pol-Morin le 4 octobre 1991, en hommage au musicien de réputation internationale né à Cap-Saint-Ignace en 1892. Depuis le 1^{er} décembre 2013, elle offre des livres numériques et audio. La concrétisation de l'Heure du conte pour les tout-petits ainsi que le club de lecture : livromagie, livromanie, sont des initiatives très prisées et appréciées.



Activités culturelles, bibliothèque Léo-Pol-Morin

Événements

Depuis 1971, les fêtes de la Saint-Hubert célébrées le premier dimanche de septembre sont, pour ainsi dire, la marque de commerce de Cap-Saint-Ignace. L'événement est connu nationalement et les visiteurs viennent de partout pour participer aux activités offertes en cette occasion, tout spécialement pour assister à la messe célébrée aux sons des grandes orgues et des cors de chasse.

Notons que le spectacle d'un cirque offert en 2001 a été grandement apprécié.

La Société Saint-Jean-Baptiste organise chaque année les festivités de la fête de la Saint-Jean

les 23 et 24 juin. Ce qui permet, entre autres, de mettre en valeur la musique traditionnelle québécoise et de faire revivre l'expérience d'une Grande Tablée.

Les Journées de la culture ont été l'occasion depuis l'an 2000 de proposer des activités visant à mettre en valeur des établissements locaux œuvrant dans l'édition et la publication et des pratiques reliées à l'histoire locale. Une diversité d'activités culturelles a augmenté ces journées dédiées à la culture telles que les conférences sur les chantiers maritimes en 2012 et sur les vergers historiques en 2013.



Journée Petits jardins



Messe de la Saint-Hubert, chasseurs



Grange à dîme



Café-concert, Swing club 2010

Initiatives de groupes locaux

Il existe donc à Cap-Saint-Ignace une vie culturelle qui compte divers volets et qui est le fruit de l'initiative de groupes locaux déjà existants ou formés en vue d'une activité ponctuelle. Le Comité culture et patrimoine s'est appliqué, pour sa part, à mener, depuis sa création en 1999, diverses actions pouvant favoriser le développement culturel et la mise en valeur du patrimoine. Notons, à ce propos :

- La contribution à l'organisation annuelle de la Saint-Jean;
- L'organisation d'activités dans le cadre des Journées nationales de la culture;
- L'organisation de concerts à la chapelle Notre-Dame de-la-Paix et à l'intérieur de l'église;
- La publication de circuits patrimoniaux;
- L'installation de panneaux d'interprétation concernant différents sites patrimoniaux;
- Le projet de mise en valeur du Petit-Cap réparti sur plusieurs années;
- La tenue de fouilles archéologiques;
- Le soutien à la sauvegarde et à la mise en valeur du moulin Ouellet, qui est maintenant une propriété privée;
- Le soutien à la mise en valeur de l'ancien atelier d'ébénisterie Fortin;
- L'organisation d'ateliers d'interprétation de l'orgue de l'église de Cap-Saint-Ignace;
- L'organisation de visite guidée de l'église depuis 1983 et l'aménagement de la crypte;
- L'aménagement d'une exposition permanente et temporaire d'art religieux;
- La citation du site institutionnel le 4 juin 2007 (incluant l'église, le presbytère et la grange à dîme);
- L'affichage et la signalisation pour les visites à l'église;
- La création d'un fonds photographique;
- La création d'un centre de documentation en 2012;
- Exposition d'artistes locaux;
- Fouilles et recherches archéologiques;
- Activités scolaires de sensibilisation aux arts, à l'architecture et au patrimoine bâti.



Moulin Vincelotte



Cour arrière halte routière



Parc-école municipal Mgr-Sirois

Sites et équipements pour activités culturelles

Sites déjà existants :

Les sites suivants pourraient, avec de l'équipement adéquat et des ententes avec les propriétaires, être utilisés pour des activités culturelles :

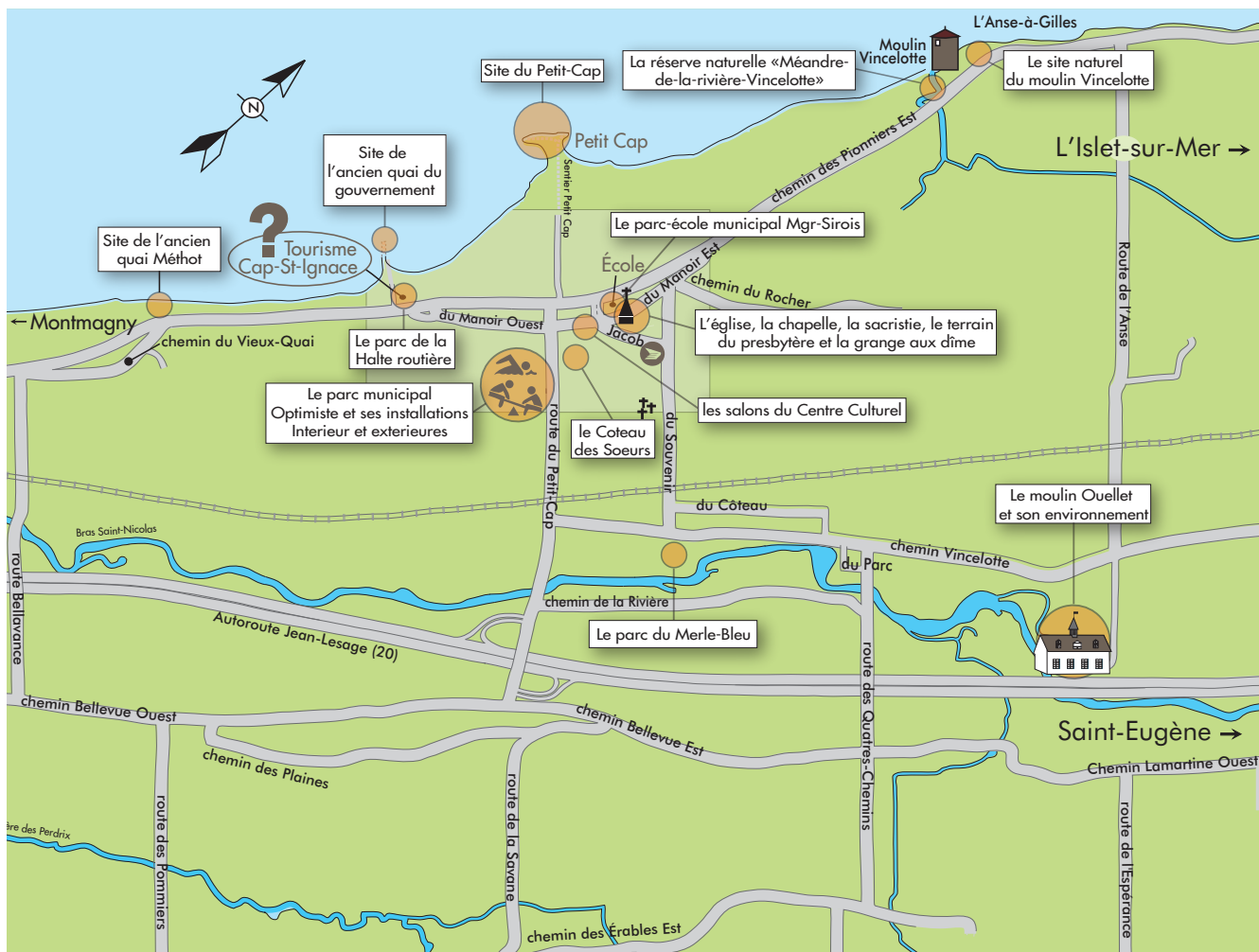
- Les salons du Centre culturel;
- L'église, la chapelle, la sacristie, le terrain du presbytère et la grange à dîme;
- Le parc municipal Optimiste et ses installations intérieures et extérieures;
- Le parc-école municipal Mgr-Sirois;
- Le parc du Merle-Bleu;
- Le parc de la halte routière;
- Le moulin Ouellet et son environnement;
- Le site de l'ancien quai Méthot;
- Le site du Petit-Cap;
- Le site de l'ancien quai du gouvernement;
- Le Coteau des sœurs;
- La réserve naturelle « Méandre-de-la-rivière-Vincelotte »;
- Le site naturel du moulin Vincelotte.

Équipements utilisables :

Des équipements qui sont propriété de la municipalité ou de groupes sont déjà utilisés ou pourraient servir dans le cadre d'activités culturelles :

- Un orgue pouvant servir durant des concerts offerts à l'église;
- Des ouvrages et des revues conservés à la bibliothèque municipale ou pouvant être obtenus par un service inter-bibliothèque;
- Des panneaux d'interprétation sur des sites et des bâtiments patrimoniaux;
- Des archives appartenant à la Fabrique, à des groupes, à des familles ou au centre de documentation de culture et patrimoine;
- Des plaques commémoratives sur des familles souches;
- Un grand écran et un lecteur DVD;
- Des instruments de musique appartenant à la fanfare de la Garde paroissiale.

Plan municipal avec l'identification des sites





Panneau d'interprétation Grange à dîme



Réserve naturelle - Entrée

Documentation sur l'histoire et le patrimoine de Cap-Saint-Ignace

- Des panneaux d'interprétation installés sur quelques sites dont le site institutionnel, proposent également des informations sur différents aspects de l'histoire de Cap-Saint-Ignace.
- Des panneaux d'interprétation disposés sur le parcours du sentier du Petit-Cap et du sentier du quai du gouvernement permettent de se familiariser, entre autres, avec le site, son histoire, sa configuration géographique, sa flore et sa faune.
- Un dépliant répertoriant les plaques commémoratives et les sites patrimoniaux importants a été édité en 2006 : « Cap-Saint-Ignace, Lieux de mémoire » produit par Tourisme Cap-Saint-Ignace.

Des documents d'informations sont également disponibles

- Un dépliant informatif sur la visite de l'église a été édité en 2008. Comité culture et patrimoine, Cap-Saint-Ignace : un clocher pour deux seigneuries.
- Un site Internet propose des informations sur l'histoire, le patrimoine et les activités culturelles offertes sur le territoire.

Cinq volumes complètent ces informations

- Joseph-Arthur Richard, Histoire de Cap-Saint-Ignace (1672-1970), Montmagny, 1970, 1972, 1996 (avec présentation de Rosaire Dionne), 467 p.
- Rosaire Dionne, Germain Fortin, Cap-Saint-Ignace, Vingt-cinq ans d'histoire (1970-1995) Cap-Saint-Ignace. La Plume d'Oie Édition concept, 1997, 159 p.
- J.E.A. Cloutier, Cap-Saint-Ignace 1900-1950, Montmagny, Éditions Le Peuple (épuisé).
- N.J. Sirois, monographie de St-Ignace du Cap-Saint-Ignace depuis 1672 à 1903 (épuisé).
- La Plume d'Oie Édition concept, Patrimoine et histoire de chez-nous, Cap-Saint-Ignace, 2002, 790 p.

Documents vidéo

- Cap-Saint-Ignace : 325 ans de vaillance (Équipe de production : Maurice Bissonnette, Anita Caron, Marie-Paule Jean et Fernand Landry. Arrangement musical : Hélène de la Durantaye. Montage : Pro Vidéo enr.) produit en 1997;
- Église de Cap-Saint-Ignace, 2011, Fabrique de Cap-Saint-Ignace.

Principes directeurs



La batture et ses oies blanches



Alexandre Boivin Caron - érablière

Six principes directeurs ont guidé notre exploration et nos propositions :

- Une reconnaissance de la culture comme moyen d'épanouissement et de développement de sentiment de fierté et d'appartenance;
- Une accessibilité accrue à la culture pour la communauté locale;
- Une intervention culturelle faisant appel aux ressources de la communauté locale;
- Une intervention culturelle en partenariat avec les organismes locaux et régionaux (MRC - CLD - Office du Tourisme - Comités culturels locaux et régionaux);
- Une préoccupation de services de qualité pouvant répondre à des besoins clairement identifiés par la communauté locale;
- Un engagement de la Municipalité à maintenir une instance ayant mandat d'assurer l'application de cette politique.

Besoins reliés au développement d'activités culturelles

Parmi les besoins identifiés concernant le développement maximal d'activités visant la formation, la création et la diffusion au plan artistique et artisanal, on peut citer :

- Un lieu assigné à des activités de formation, de création et de diffusion en danse, musique, peinture, théâtre, métiers artisanaux, lieu disposant de locaux avec un plancher adéquat pour des activités au sol et un éclairage convenant à divers types de présentations.
- L'accès à un bâtiment ouvert (kiosque à musique) pour des spectacles offerts à l'extérieur.
- Des mesures pouvant assurer la sauvegarde et la mise en valeur de sites et de bâtiments patrimoniaux et de savoir-faire traditionnels.
- Maintenir des mesures pouvant assurer la sauvegarde, la protection, et la mise en valeur de documents, photos et objets faisant mémoire de l'histoire locale. Ce besoin se concrétise en 2012 par la création du centre de documentation situé au presbytère de Cap-Saint-Ignace.
- L'identification de sites pouvant faire l'objet de fouilles archéologiques.
- Un plan d'action identifiant les objectifs à poursuivre et les moyens à retenir pour offrir, de façon concertée et en tenant compte des besoins et des ressources du milieu, des activités pouvant contribuer au développement culturel de la communauté locale et au rayonnement de la municipalité.
- Maintenir l'existence d'une instance qui a comme mandat de coordonner et gérer la mise en valeur et le développement des activités culturelles et du patrimoine.
- Mettre en place des activités culturelles pour les jeunes, les adolescents et la population en général.

Propositions d'objectifs et d'actions



Détails galerie

À partir de l'inventaire des ressources et des besoins de Cap-Saint-Ignace et en tenant compte des principes identifiés, quatre objectifs ont été retenus. Ces objectifs s'accompagnent de propositions d'actions visant à rendre ces objectifs opérationnels.

Ces objectifs sont les suivant :

1. Rendre la culture plus accessible à l'ensemble des citoyens de Cap-Saint-Ignace;
2. Assurer le développement harmonieux des potentiels de mise en valeur de différentes facettes du patrimoine (religieux, agricole, forestier, maritime, architectural, artisanal et archéologique);
3. Assurer le rayonnement de Cap-Saint-Ignace sur le plan culturel;
4. Assurer la planification et la coordination du développement culturel de Cap-Saint-Ignace.

Les pages suivantes présentent chacun de ces objectifs ainsi que des propositions d'action visant à permettre leur exécution.



Cap-Saint-Ignace - Panorama

1^{er} Objectif



Kiosque touristique - Sculptures



Moulin Ouellet

Rendre la culture plus accessible à l'ensemble des citoyens de Cap-St-Ignace.

Pour que la vie culturelle devienne « citoyenne », c'est-à-dire « prise en charge » par ceux et celles à qui elle est destinée, il importe de créer les conditions qui vont soutenir des activités déjà existantes et favoriser l'émergence d'initiatives multiples articulées sur une multitude de réseaux. À cet effet, nous formulons sept propositions qui ont retenu l'attention du groupe de travail et qui ont reçu l'assentiment des personnes consultées sur le projet de politique.

1^{re} proposition d'action

Aménager et maintenir accessibles des lieux intérieurs et extérieurs permanents pour des activités de formation, de création et de diffusion en danse, musique, peinture, théâtre et métiers artisanaux. Un besoin qui est apparu prioritaire est l'aménagement d'un lieu pouvant servir à diverses activités culturelles. Ce lieu devrait disposer de locaux comprenant un plancher adéquat pour les activités au sol et un éclairage convenant à divers types de présentations. Il devrait être multifonctionnel et pouvoir être utilisé pour des activités de formation, des expositions, des concerts, des récitals et divers types de spectacles. Nous croyons que des bâtiments patrimoniaux déjà existants tels le presbytère, la chapelle Notre-Dame-de-la-Paix, l'église et la grange à dîme seraient des lieux à privilégier pour des activités de ce type. Il nous apparaît également souhaitable d'aménager un bâtiment ouvert (kiosque à musique) pour des spectacles offerts à l'extérieur sur le site institutionnel (terrain du presbytère).

2^e proposition d'action

Compléter l'équipement requis pour l'offre d'activités de formation, de création et de diffusion, entre autres, une scène amovible, un système de son approprié, des éclairages et autres équipements techniques permettant la diffusion artistique. Quelques sites ont été identifiés comme étant des lieux pouvant, avec un équipement adéquat et des ententes avec les propriétaires, être utilisés pour des activités culturelles. Il faudrait de plus pouvoir compter sur une scène amovible pour des activités offertes à l'intérieur et à l'extérieur.

3^e proposition d'action

Actualiser et diffuser sur une base régulière l'inventaire des ressources artistiques, littéraires, patrimoniales et artisanales sur lesquelles on peut compter. Un inventaire des ressources a permis d'identifier des sites d'intérêt patrimonial, des activités artisanales et artistiques, des activités de formation et des services de bibliothèque. Cet inventaire devrait être régulièrement mis à jour et diffusé auprès de la communauté locale.



Garde paroissiale - Saint-Hubert



Messe Saint-Hubert

4^e proposition d'action

Favoriser une utilisation optimale de la bibliothèque municipale Léo-Pol-Morin et assurer une large diffusion des services du Réseau biblio. La bibliothèque représente pour toute collectivité un lieu central de diffusion et d'élargissement des connaissances. Elle semble actuellement être utilisée principalement pour le prêt de volumes, de revues, de jouets, d'œuvres d'art, de disques, de vidéocassettes et de CD. Il serait sûrement avantageux d'en faire un lieu d'animation autour d'activités sur des parutions nouvelles, de rencontres avec des auteurs, de diffusion d'informations littéraires, artistiques, d'initiation à la culture cinématographique, d'expositions et de lancements d'ouvrages.

5^e proposition d'action

Soutenir le travail des organismes qui œuvrent à la promotion des arts et à la mise en valeur de la culture et du patrimoine. Divers événements pris en charge par des organismes locaux ont été l'occasion de mettre en valeur divers aspects de la vie artistique et artisanale de Cap-Saint-Ignace. Qu'il suffise de rappeler à cet effet les fêtes de la Saint-Hubert et de la Saint-Jean-Baptiste, les Journées de la culture, la visite annuelle des Petits jardins, la fête de la Pomme, les soirées cinéma. De telles activités prises en charge par des organismes bénévoles ont besoin d'un soutien financier et logistique pour être maintenues et renforcées.

6^e proposition d'action

Continuer d'offrir, aux jeunes du milieu scolaire, des activités de sensibilisation aux arts et au patrimoine. Depuis juin 1994, un groupe d'élèves de sixième année a participé à une activité d'initiation au patrimoine bâti du Faubourg de Cap-Saint-Ignace.

Il faudrait multiplier les initiatives de ce type par des ententes avec le conseil d'établissement. Quelques activités devraient être prévues, chaque année, pour faire connaître aux jeunes du milieu scolaire diverses facettes du patrimoine architectural, artistique et artisanal de Cap-Saint-Ignace.

7^e proposition d'action

Susciter des initiatives pouvant contribuer au développement d'activités culturelles, artisanales et artistiques. En concertation avec les divers groupes locaux, il importe de planifier et d'évaluer un programme annuel d'activités de formation et de diffusion offertes à l'ensemble de la population locale et largement publicisées à l'extérieur de Cap-Saint-Ignace.

2^e Objectif



Panneau d'interprétation

Assurer le développement harmonieux des potentiels de mise en valeur de différentes facettes du patrimoine religieux, agricole, forestier, maritime, architectural, artisanal et archéologique.

Les héritages culturels constituent le patrimoine d'une communauté locale. Ils regroupent à la fois les produits de la culture anthropologique et de la culture interprétée. Par exemple, le bâti patrimonial (édifices publics ou commerciaux, églises, résidences, granges), les meubles, les outils, les vêtements, les cimetières, les contes, les chansons et les témoignages, tout cela réfère à la culture anthropologique et témoigne de la manière de vivre et de penser d'une communauté à un certain moment de son histoire. Les sept propositions qui suivent se veulent des avenues visant à favoriser l'appropriation dynamique de ce patrimoine par chaque membre de la communauté de Cap-Saint-Ignace.

1^{re} proposition d'action

Sensibiliser la population et les élus à l'importance de sauvegarder et de mettre en valeur les sites patrimoniaux existants.

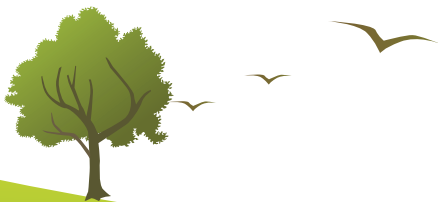
Cap-Saint-Ignace compte plusieurs sites patrimoniaux qui sont un rappel de plus de 340 ans d'histoire. Des stratégies ont été amorcées, au cours des dernières années, pour sauvegarder et mettre en valeur certains de ces sites. Rappelons les efforts déployés pour la sauvegarde de l'ancien couvent (Résidence Marcelle-Mallet), pour la mise en valeur de l'ancien moulin Ouellet, pour l'identification du site de l'ancien quai Méthot, pour l'aménagement du sentier du Petit-Cap et pour la description de circuits représentatifs du patrimoine architectural de la municipalité.

Il faut poursuivre et intensifier ces actions de sensibilisation à l'importance de sauvegarder et de mettre en valeur des sites qui témoignent de l'identité et de l'histoire des citoyennes et des citoyens de Cap-Saint-Ignace.

2^e proposition d'action

Déterminer des stratégies de sauvegarde et de mise en valeur des patrimoines religieux, agricole, forestier, maritime, architectural, artisanal et archéologique.

Des actions de sauvegarde et de mise en valeur du patrimoine ont été initiées jusqu'à maintenant par le Comité culture et patrimoine et par des groupes de citoyennes et de citoyens soucieux d'informer, de sensibiliser et de mobiliser la population locale et régionale sur des dossiers significatifs de l'histoire locale et régionale. Il importe cependant que ces actions soient davantage prises en charge par l'ensemble de la collectivité et planifiées de façon systématique par un organisme mandaté à cet effet.



3^e proposition d'action

Actualiser et diffuser sur une base régulière les inventaires du patrimoine. En ce qui concerne le patrimoine architectural, on peut se référer au schéma d'aménagement de la MRC de Montmagny qui identifie, pour chacune des localités de la région, les bâtiments d'intérêt patrimonial avec leur style et leurs caractéristiques. On peut aussi compter sur l'inventaire de bâtiments patrimoniaux établi en 1993 par Gilles Langlois pour la Chambre de commerce de Cap-Saint-Ignace. La Fabrique de Cap-Saint-Ignace dispose, pour sa part, d'un inventaire exhaustif des objets et vêtements liturgiques qui se trouvent dans l'église, la sacristie et le presbytère.

4^e proposition d'action

Soutenir les initiatives de sensibilisation à des savoirs et des savoir-faire traditionnels.

Aux plans artisanal, horticole et artistique et en ce qui concerne les métiers traditionnels du bâtiment, Cap-Saint-Ignace peut compter sur le témoignage de personnes qui sont capables de faire partager leur souvenir, leur savoir et leur savoir-faire. Cela offre la possibilité d'organiser des activités qui peuvent être offertes à partir d'un calendrier diffusé annuellement ou de façon semestrielle.

5^e proposition d'action

Protéger et mettre en valeur les sites patrimoniaux et archéologiques.

Il n'existe présentement pas de règlement municipal visant à protéger les sites patrimoniaux et archéologiques de Cap-Saint-Ignace.

Il importe donc que la Municipalité se dote, dans les meilleurs délais, d'outils de planification et de réglementation, de moyens de sensibilisation, de mesures d'aide à la restauration domiciliaire et à la protection de sites patrimoniaux et archéologiques comme le règlement mis en place pour la protection du noyau institutionnel.



Courtepointe et peinture



Orgue de l'église



Presbytère, église et grange à dîme

6^e proposition d'action

Assurer la protection et la mise en valeur du fonds d'archives privés et publics sur l'histoire de Cap-Saint-Ignace.

Le centre de documentation est en place et a recueilli plusieurs documents de valeurs patrimoniales. Des personnes, des familles et des organismes ont fait don au Comité culture et patrimoine de documents d'archives (photos, correspondances, objets, articles de journaux ou de revues) qui ne se trouvent qu'en leur possession.

Instaurer un partenariat avec la Société historique de la Côte-du-Sud afin de permettre la protection et la mise en valeur des fonds d'archives privés et publics sur l'histoire de Cap-Saint-Ignace, sur son développement et sur ses institutions.

7^e proposition d'action

Protéger le patrimoine culturel par des mesures incitatives ou réglementaires.

Il importe donc pour la municipalité de Cap-Saint-Ignace d'établir, en lien avec la communauté locale, un plan de gestion en matière de protection et de mise en valeur du patrimoine.

Cela signifie que la municipalité doit se doter d'outils de planification, de réglementations, de moyens de sensibilisation, de mesures d'aide à la sauvegarde et à la mise en valeur du patrimoine en établissant pour cela un maillage avec les différents partenaires.

3^e Objectif



Kiosque touristique - documentation



Documentation touristique

Assurer le rayonnement de Cap-Saint-Ignace sur le plan culturel.

5 ouvrages et 2 vidéos retracent l'histoire de Cap-Saint-Ignace de 1672 à 1997 et la description de notre église centenaire. Une carte éditée et diffusée en 2002 retrace des moments significatifs de la vie de la communauté locale depuis la première occupation du territoire en 1672. Il importe que cette histoire soit diffusée aux plans national et international. Quatre propositions d'actions sont formulées à cet effet.

1^e proposition d'action

Faire la promotion de l'histoire locale et des activités culturelles offertes à la population et aux visiteurs.

Il importe de faire une large diffusion à l'extérieur de Cap-Saint-Ignace des ouvrages déjà publiés et en préparation, ainsi que de tous les outils donnant de l'information sur les événements et les activités qui sont en lien avec la production artistique, l'artisanat, l'horticulture, la mise en valeur du patrimoine naturel, architectural, maritime et religieux.

2^e proposition d'action

Développer une offre concertée d'activités reliées au tourisme culturel en lien avec l'organisation touristique locale et régionale, le Service des loisirs et les producteurs d'activités culturelles. Il faut poursuivre l'établissement et la diffusion d'un calendrier d'activités exhaustif et descriptif des activités culturelles offertes dans la municipalité.

3^e proposition d'action

Maintenir un maillage et un partenariat avec l'industrie touristique et avec divers organismes culturels pour la diffusion du potentiel d'activités culturelles offertes dans la municipalité.

Des liens existent déjà ou sont en train de se créer avec des organismes comme l'Office du tourisme de la Côte-du-Sud, aujourd'hui Montmagny et les îles, des tables de travail d'artistes, d'artisans et d'auteurs, le réseau des bibliothèques et les Arts de la scène de Montmagny. Il faut intensifier cette interrelation de façon à établir une concertation qui favorise l'information, la planification, la coordination et la diffusion des services offerts par ces diverses instances.

4^e proposition d'action

Créer et soutenir des événements visant à mettre en valeur le potentiel culturel de Cap-Saint-Ignace.

Les Fêtes de la St-Hubert, les célébrations de la Saint-Jean, la visite des Petits jardins en juillet, l'Exposition de voitures en août, la fête de la Pomme et les Journées de la Culture en septembre sont des exemples de manifestations à soutenir et qui devraient être l'occasion de faire connaître la production artistique et artisanale et de mettre en valeur des sites patrimoniaux.

Des efforts de concertation ont déjà été amorcés afin que ces événements et d'autres qui devraient être créés soient des moments rassembleurs pour la population et des occasions de mettre en valeur la production locale. Il importe d'intensifier ces efforts pour que de tels événements deviennent des moments significatifs de la culture des citoyennes et citoyens de Cap-Saint-Ignace.



Pommes prêtes pour la cueillette

4^e Objectif



Messe de la Saint-Hubert - Chevaliers de Colomb



Citrouilles

Assurer la planification et la coordination du développement culturel.

Pour que les objectifs précédemment décrits et les propositions d'actions puissent devenir réalité, il importe que la communauté locale se dote d'une instance qui assure la gestion de la politique culturelle adoptée et se donne les moyens pour en assurer la planification, la coordination et l'évaluation. Les quatre propositions suivantes se veulent des orientations en ce sens.

1^{re} proposition d'action

Poursuivre le mandat d'assurer la gestion et l'application de la politique culturelle du Comité culture et patrimoine et renforcer son membership. Le Comité culture et patrimoine a le mandat d'appliquer et de gérer la politique culturelle. Il est formé d'un membre du Conseil municipal et des membres de la population représentative des différents volets culturels identifiés dans la politique.

2^e proposition d'action

Instaurer un mode de consultation publique pour l'application de cette politique.

Il serait intéressant de créer un forum au sein duquel les citoyennes et les citoyens pourraient formuler leurs attentes et donner leur appréciation concernant l'application de la politique culturelle adoptée. Ce forum convoqué à des moments jugés opportuns permettrait au comité culturel de faire le point avec la communauté locale sur le travail accompli et à poursuivre.

3^e proposition d'action

Établir des partenariats avec des organismes sociaux et culturels de la région pour une harmonisation des activités et des services offerts.

Une des tâches du comité serait de se tenir en contact avec les organismes de la municipalité et de la région engagés dans des activités culturelles et d'établir avec ceux-ci des échanges visant à rendre ces activités offertes comme étant complémentaires plutôt que compétitives.

4^e proposition d'action

Prévoir des modes de mise en commun et de partage des ressources disponibles sur le territoire régional.

Il y aurait lieu de prévoir avec ces organismes des modalités permettant de partager des informations et certaines installations ou instruments.



Cap-Saint-Ignace



Municipalité de
Cap-Saint-Ignace



Culture et Patrimoine
Cap-Saint-Ignace